

# Journal de Montclus et de ses hameaux

## Agenda des élus

Conseil Communautaire  
Agglomération du 3 Février et  
du 7 Avril.

Conférence des Maires des 13  
Janvier , 10 Février , 10 Mars ,  
17 Mars et 24 Mars.

Conseil Municipal le 4 Février ,  
le 8 Avril et le 24 Juin.

Réunion du SIIG les 13 Février  
et 7 Avril à Orsan.

Réunion commission Mobilité  
Agglomération du 3 Juin.

Réunion en Mairie avec les  
Conseillers Départementaux  
du Canton de Pont-saint-Esprit  
le 25 Avril.

Réunion en Mairie avec le  
Syndicat AB Cèze sur les  
risques d'inondation du Valat  
de Beaumas le 19 Mai.

## Proverbe Occitan

«Quand la pimparella  
commença a florir ,  
Le printemps es asi »  
Quand la pâquerette  
commence a fleurir  
Le printemps est là)



## Le Mot du Maire

Bien sûr, vous avez été gêné par **cette première phase de travaux**. Certains plus que d'autres. Mais cette remise à neuf de nos réseaux d'eau et d'assainissement et la réfection du revêtement des rues étaient **absolument nécessaires**. Je vous remercie vivement de votre patience exemplaire et de votre compréhension.

Je remercie également **le personnel de toutes les entreprises** qui sont intervenues sur ce chantier. Aux dires de tous, ils ont fait un **excellent travail**. Beaucoup de mes collègues maires sont aujourd'hui « jaloux » du résultat !

Au nom de tous, je salue **le travail accompli par nos deux employés communaux**, Axel Juery et Sébastien Coste. Ils ont su allier savoir-faire et esthétique (jardinières, barrières en fer forgé, plantations...) C'est cet investissement qui a permis de serrer le budget alloué à nos travaux.

Prochainement, une petite zone de **stationnement pour vélo** sera installée. C'est cet impératif matériel qui nous a permis de boucler notre plan de financement au nom des mobilités douces. Les subventions sont toujours conditionnées.

Je vous rappelle que **la ligne de bus numéro 14** qui dessert la commune au rond-point du pont de Montclus assure plusieurs allers-retours par jour vers Bagnols et les communes de la vallée.

Pour des raisons de longue procédure administrative **l'aire paysagère de stationnement** ne sera pas opérationnelle cet été. Vous avez été très nombreux à participer à l'enquête publique. La commissaire- enquêteuse en a été agréablement surprise. Tous vos observations ont été prises en compte. De fait, ce futur parking ombragé sera **réservé** aux résidents de la commune et rien ne changera dans les circulations.

Parce qu'il est beau, notre village attire le tourisme. Pour certains cela peut apparaître comme un dérangement. Mais il ne faut pas oublier que les travaux de modernisation, qui profiteront à tous, sont aussi financés par les **recettes engendrées par le stationnement payant**. C'est ainsi que nos impôts locaux n'ont pas été augmentés.

Je vous souhaite un bel été dans ce village que nous aimons tous. Un été où vous pourrez aller aux spectacles et participer aux festivités et autres expositions grâce à nos **associations si dynamiques et toujours inventives**.

Benoit Trichot



Un excellent article publié dans le journal Le Monde en Mars résumait parfaitement la situation dans laquelle nous nous trouvons depuis la fin de l'année 2024. A compter de 2017 un nouvel acteur de la téléphonie, la société Valocime, a mis sans dessus dessous le secteur essentiellement au détriment de l'utilisateur final. En tentant d'imposer une augmentation des loyers des sites dont elle a repris le bail aux opérateurs historiques la société Valocime provoque très souvent une rupture du service.



L'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) a autorité pour gérer les problèmes entre Valocime et les opérateurs conventionnels. Un premier jugement défavorable à Valocime est intervenu en Janvier de cette année mais c'est loin d'être terminé.

Depuis fin décembre 2024 notre pylône situé au quartier de Caranove a été démonté et remplacé en urgence par SFR sur une parcelle communale. Le nouveau pylône temporaire n'est pas optimal et ne remplit pas totalement son rôle. Un audit a été fait par SFR fin Avril sans retour significatif à ce jour.

Nous contactons SFR au moins deux fois par semaine afin de tenter de rétablir le plus vite possible la qualité du service que l'on attend de ce puissant opérateur.

## Gestion de Forêts Communales

C'est l'Office National des Forêts qui accompagne les collectivités dans la gestion de ce patrimoine naturel. L'ONF a pour mission d'assurer la gestion durable des forêts publiques, mobiliser du bois pour la filière et effectuer des prestations de service (expertises, études, travaux, bornages...) dans le domaine de la gestion des espaces naturels pour les collectivités. Notre commune avec ces 21,88 km<sup>2</sup> est grandement concernée par la gestion de ses bois communaux. L'ONF assure l'élaboration et la mise en œuvre de l'aménagement forestier en partenariat avec la commune sur la base d'un plan décennal. À partir des objectifs fixés par la commune, l'ONF propose un programme annuel de travaux et de coupes.



Récemment une grande coupe à ras a commencé à être entreprise sur le Grand Serre sans accord de la municipalité. L'intervention rapide de nombreux montclusiens et de la mairie, choqués par la destruction de nos paysages, a interrompu le désastre. Nous allons engager des négociations avec l'ONF sur la gestion durable des forêts communales.

## Application Panneau Pocket

Pour rappel une application est à votre disposition pour avoir en temps réel des informations à large diffusion concernant l'agglomération et la commune : Panneau Pocket (sur App Store et Play Store), disponible également pour ordinateur de bureau. A ce jour plus de 250 personnes suivent les publications de la commune et de l'Agglomération.



## Transports



La ligne 14 assure une liaison 3 fois/jour entre Montclus et Bagnols/Cèze.

Consultez les horaires sur [www.uggomobilite.com](http://www.uggomobilite.com). Attention l'arrêt sur la place du village est supprimé en Juillet-Août (Arrêt le plus proche le parking Nord près du Pont)

# Les Travaux....

Les travaux d'Assainissement autour de la place de l'Ecole, compétence de l'Agglomération , on pu débuter en Février avec l'entreprise PELLET et se dérouler sans retard significatif pour la suite du projet de pavage des rues.

Grâce à l'excellente coordination du cabinet SEREI choisit pour la maîtrise d'oeuvre l'entreprise EIFFAGE a pu prendre le relais pour la partie voirie . Début Mai l'entreprise Durand Pavage a elle pu débuter la finalisation de la place avec la pose des Galets choisis. Cette opération sera totalement terminée début Juin avec la stabilisation des pavés.

Un des principaux défis était de terminer la terrasse utilisée par le Restaurant Le Murier pour fin avril et permettre l'ouverture le 1er Mai , objectif atteint grâce à une bonne coordination , un temps clément et au soutien actif des employés communaux.

Il est temps avec la saison estivale qui démarre de faire une pause. Reprise des travaux d'assainissement au mois d'Octobre.



## Rappel sur le stationnement

Les cartons invités destinés aux propriétaires pour leurs hôtes permettent la dépose minute gratuite sur le village et le stationnement gratuit sur le parking Nord au niveau du Pont .

Les macarons à disposition de tous les habitants de la commune permettent eux la circulation et le stationnement dans le village ainsi que le stationnement gratuit sur la parking Nord au niveau du Pont.

Un renouvellement des visuels est en cours.



## Dates à retenir .....

Mercredi 4 Juin à partir de 20h30 Festival Guitare en Cévennes (dans l'Eglise ). Participation au chapeau.  
Renseignement : 06 59 43 02 63

Samedi 7 Juin Rallye Découverte sur le territoire des communes d'Aigueze , Lussan , Montclus et la Roque-sur-Cèze.  
[contact@provenceoccitane.com](mailto:contact@provenceoccitane.com) / 04 66 39 44 45

Samedi 14 Juin journée de l'Environnement à partir de 8h30 sur la place du village suivie d'un apéritif vers midi . La société de Chasse en collaboration avec l'ACM propose un repas sur réservation à la suite de cette matinée .  
Contact Mairie: 04 66 82 25 73

Le Dimanche 15 Juin l'Association Grandir Ensemble organise de 9h00 à 20h00 un vide grenier festif avec la Fête de l'Ecole sur la place du village .Contact : 06 66 10 96 74

Dimanche 29 Juin l'ACM organise son grand vide Grenier annuel. Contact : 06 84 96 65 21

Vendredi 4 Juillet à partir de 20h00 l'AACM organise la fête des voisins dans un esprit « Auberge Espagnole » .  
Apéritif offert par les associations Montclusiennes.

Ouverture de l'épicerie le 15 Juin par Graines de Cèze de Saint-André-de-Roquepertuis.

Camion Food Truck les Mercredi soir sur la place du village. Mme Pevenage 06 07 55 18 19.

Café Associatif ouvert tous les dimanche matin et le mardi matin pour le marché .

Prochain passage de l'Agglo Mobile les lundi 16 Juin , 21 Juillet et lundi 25 Août de 9h00 à 12h00 Place des Aires

Enlèvement des encombrants le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois par l'employé communal avec le camion. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Notre Carnet

Décès de Mr Elie Gilles le 22 Février.

Décès de Mme Claire Carles le 24 Mai.

Horaires Secrétariat

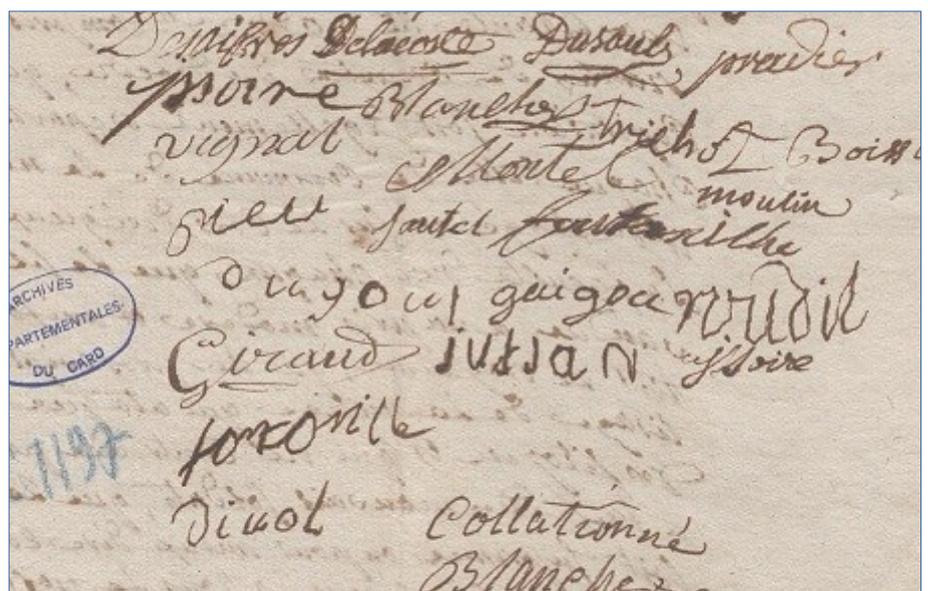
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h  
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
Tel : 04 66 82 25 73

1789 : Les doléances de MONTCLUS.

Le matin du 14 mars 1789, 38 hommes de la paroisse de Montclus se réunissent pour rédiger le cahier de doléances(revendications) que leur député ira porter à Versailles où le roi Louis XVI, par la grâce de Dieu, a convoqué les États Généraux. Seule cette assemblée peut décider de la levée de nouveaux impôts destinés à éponger les dettes du royaume. Les États Généraux sont composés de députés des trois Ordres : la noblesse (0,8 % de la population et un quart des députés), le clergé (0,7 % de la population et un quart des députés), le Tiers État (98,5 % de la population et la moitié des députés).

Les hommes de Montclus se plaignent de « posséder un terrain de plus en plus aride et infertile », et le « peu de fruits qu'il rend », deux grains récoltés pour un semé, n'est dû qu'à l'apport manuel de cendres de bois mélangées au fumier des moutons et des nombreuses mules du village. Ils regrettent d'habiter à « plus de trois lieues des prochaines villes» (18 km). Ils dénoncent « les charges réelles ou personnelles qui emportent le plus souvent la totalité de la récolte par où les habitants sont réduits à la dernière des misères ». C'est la « dîme » qui va au curé, « les frais d'assiettes » sur les ventes captés par le notaire, la « gabelle » l'impôt trop cher sur le sel, « les péages et tous les autres droits oppressifs pour le peuple» qui gênent la liberté du commerce. Ils revendiquent que « la capitation », l'impôt inventé par Louis XIV le roi guerrier, soit « également répartie sur chaque tête des Communes ,de la Noblesse et du Clergé selon les facultés de chacun ».Voilà qui est révolutionnaire! Tous « ces inconvénients rendent les dits habitants à manquer de tout ». Parce qu'il « attaque la liberté des citoyens », ils refusent le tirage au sort pour constituer la milice. Une troupe de « mauvais soldats ». On note l'emploi du mot « citoyen », promis un bel avenir, même s'il est tempéré par le fait que « la communauté (Montclus) » donne mandat à son député « pour tout ce qui sera avantageux pour le bien de l'État et celui des sujets ».

Quand on connaît la suite de l'Histoire, on ne peut s'empêcher de voir dans ces revendications une aspiration à une plus grande liberté au moins économique, une demande d'égalité devant l'impôt et l'existence d'une fraternité des signataires. Et cela cinq mois avant la déclaration des droits de l'homme et du citoyen !



Xavier Browaeys